

Maître d'ouvrage : SAS LOTIPROMO 4, Square John Bardeen 85300 CHALLANS



DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de SAVENAY

La Graindorgeais

"La Graindorgeais"

PA 44195 23 E3001 - Arrêté du 06/04/2023

PLAN DE VENTE

LOT 4

FONCIER
URBANISME
COPROPRIÉTÉ
BORNAGE
TOPOGRAPHIE
BUREAU
D'ÉTUDES-VRD
EXPERTISE
IMPLANTATION
CONSEIL

BLAIN Siège social BP14. 9, rue Thomas Edison ZA les Blüchets 44130 BLAIN Tél. 02 40 79 02 70 blain@ bog-geometre-expert.fr

SAVENAY

2 rue de la Gare 44260 SAVENAY Tél. 02 40 56 91 73 savenay@ bcg-geometre-expert.fr

ST HERBLAIN
37 rue Bobby Sands
44813 ST HERBLAIN Cédex
Tél. 02 40 86 09 73
saint-herblain@
bog-geometre-expert.fr

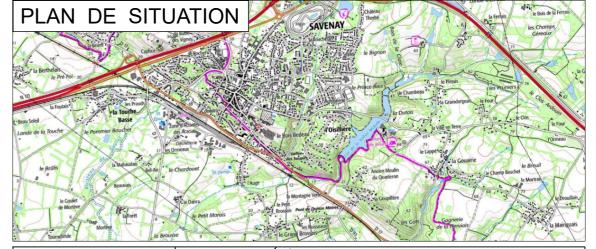
PONT-CHÂTEAU

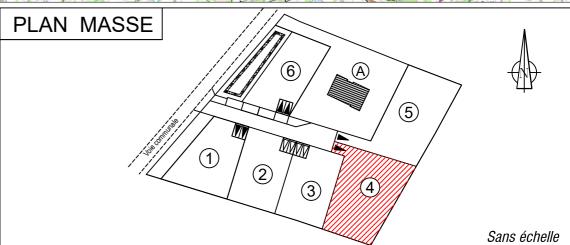
2bis rue des Châtaigniers Parc de la Cafetais BP 22 44160 PONT-CHÂTEAU Tél. 02 40 01 60 27 pontchateau@ bcg-geometre-expert.fr

SARL AU CAPITAL DE 104 000 € 429 051 154 RCS SAINT-NAZAIRE APE 7112A OGE N° 2000B200010

Architecte : M. VAUDOLOI

M. VAUDOLON Thierry 53, Kercouret 44410 HERBIGNAC





Date	Indice	Nature des modifications
09/06/2023	А	Première édition

Commune de SAVENAY

"La Graindorgeais"

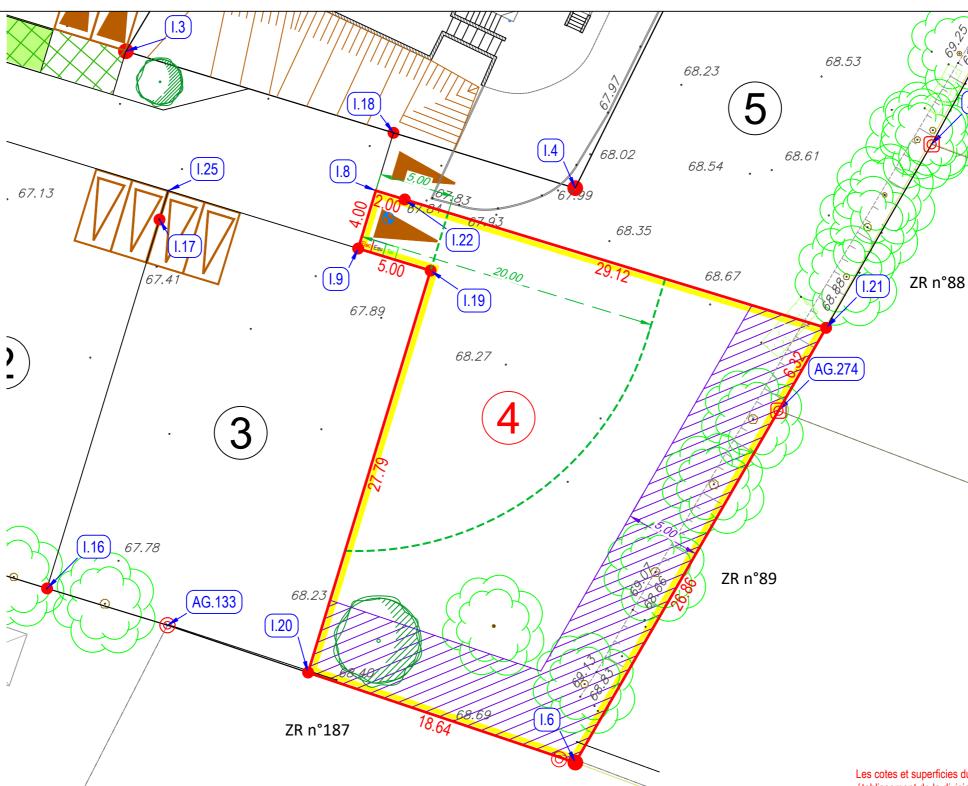
LOT 4

Superficie: 739m²

Section: ZS n°: 185p

Surface plancher : répartie par l'aménageur

PLAN PROVISOIRE



LEGENDE

O O Borne

Périmètre du Lot



Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.



Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement libre, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min. Accès à la parcelle.



Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 4m de largeur



Accès lot (pavés joints larges) Branchements réseaux souples :



électricité, eau potable et téléphone Branchement individuel : eaux pluviales



Arbre à planter (position de principe)

Recul sur voie et espaces communs : 5 m min. Implantation de tout ou partie de la façade entre 5m et 20m par rapport à l'alignement

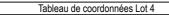


Zone non-aédificandi pour la préservation des haies existantes (3m d'emprise)

.24.56 Cote altimétrique du terrain naturel

2.0% 68.06\ Pente et cote voirie projet

Matricule du sommet du périmètre du lot



SOMMET	X	Υ	DISTANCE		
1.8	1328954.71	6251293.28	4.00		
1.9	1328953.55	6251289.45	5.00		
I.19	1328958.33	6251288.00	27.79		
1.20	1328950.23	6251261.42	18.64		
1.6	1328967.91	6251255.47	26.86		
AG.274	1328981.34	6251278.73	6.32		
1.21	1328984.49	6251284.21	29.12		
1.22	1328956.63	6251292.70	2.00		
Superficie: 739 m²					

Les cotes et superficies du lot ne seront définitives qu'après bornage du périmètre et établissement de la division foncière.

Nivellement système NGF-IGN69 - Rattachement TERIA	Echelle : 1/250e	
Coordonnées système L93-CC47 - Rattachement TERIA	Echelle: 1/250e	

Dossier N°: S9141

- Les eaux usées seront traitées par les acquéreurs conformément à une étude filière.
- -Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.
- -L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.
- -Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations
- -Depuis le 1er octobre 2020, toute vente d'un terrain à bâtir se trouvant dans une zone à risque de retrait-gonflement d'argiles considérée en aléa moyen à fort devra être précédée d'une étude de sol particulière, à charge du vendeur.

Terrain concerné :